

## Exploration du lien entre le revenu et le patrimoine des ménages québécois

par Mathieu Lizotte et Stéphane Crespo

Données sociodémographiques en bref, février 2015  
Volume 19, numéro 2, p. 11-17

Notice bibliographique suggérée :

LIZOTTE, Mathieu, et Stéphane CRESPO (2015). « Exploration du lien entre le revenu et le patrimoine des ménages québécois », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 19, n° 2, février, Institut de la statistique du Québec, p. 11-17.

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
1<sup>er</sup> trimestre 2015  
ISSN 1715-6378 (en ligne)  
© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.  
[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm)

# Exploration du lien entre le revenu et le patrimoine des ménages québécois<sup>1</sup>

par Mathieu Lizotte et Stéphane Crespo<sup>2</sup>

La croyance est répandue selon laquelle de hauts revenus vont de pair avec un patrimoine financier important, et qu'à l'inverse, les ménages à faible revenu tendent à en être privés. Or, si une telle correspondance entre le revenu et le patrimoine est fréquente, elle est loin de caractériser tous les ménages. En effet, une minorité non négligeable de ménages a tendance à avoir des revenus élevés tout en ayant peu de patrimoine, alors qu'à l'inverse, une minorité également non négligeable possède un bon patrimoine tout en ayant de plus faibles revenus. À partir d'un échantillon de l'*Enquête sur la sécurité financière* (ESF) de 2012, cet article vise à chiffrer ces situations de discordance et à esquisser un portrait de ces ménages.

La disponibilité récente de données fiables sur le patrimoine<sup>3</sup> des ménages québécois offre un regard inédit sur les conditions de vie matérielles des ménages. Bien que la pauvreté et la richesse soient généralement mesurées uniquement à partir du revenu, celui-ci ne constitue qu'une dimension des conditions de vie. Ainsi, de nouveaux outils méthodologiques doivent être développés pour incorporer la dimension du patrimoine dans l'analyse des conditions de vie matérielles.

C'est dans cette perspective que cet article vise à mieux comprendre la « correspondance » entre la distribution du revenu et la distribution du patrimoine. Par correspondance, nous désignons le degré par lequel le rang des ménages dans la distribution du revenu concorde au rang dans celle du patrimoine. Dit autrement, dans quelle mesure les conditions matérielles des ménages basées sur le revenu correspondent à celles basées sur le patrimoine? La démarche

des rangs quintiles que nous avons développée ici permet de répondre directement à cette question (voir l'encadré 1). L'article comprend trois parties, chacune correspondant à un sous-objectif de l'étude. D'abord, nous examinons le degré de concordance entre la distribution du revenu et du patrimoine. Par la suite, nous documentons les différences dans les conditions de vie des ménages selon le degré de correspondance et enfin, nous déterminons quelles sont les caractéristiques sociodémographiques des ménages où l'on observe une discordance entre le revenu et le patrimoine<sup>4</sup>.

## Une « forte » correspondance entre les quintiles de revenu et de patrimoine chez les ménages québécois

Comme l'illustre le tableau 1, une forte correspondance entre le revenu et le patrimoine des ménages québécois est observée. En 2012, 78 % des ménages

québécois, ce qui correspond à environ 2 800 000 ménages, sont en situation de correspondance revenu-patrimoine. Ainsi, concernant la stratification sociale, le rang que les ménages occupent dans la distribution du revenu correspond approximativement au même rang dans la distribution du patrimoine. Mais du même souffle, on constate que plus de deux ménages sur dix sont en situation de discordance, soit les parties ombrées du tableau 1. Ainsi, 11 % des ménages, c'est-à-dire 390 300 ménages, sont dans les quintiles inférieurs du revenu, mais dans les quintiles supérieurs du patrimoine (la zone en dessous de la diagonale). Une même proportion comprend les ménages se retrouvant dans les quintiles supérieurs de revenu, mais dans les quintiles inférieurs du patrimoine (dans la zone au-dessus de la diagonale).

1. © Mathieu LIZOTTE et Stéphane CRESPO.

2. Mathieu Lizotte est doctorant en sociologie de l'Université Laval et Stéphane Crespo, agent de recherche à la Direction des statistiques sociodémographiques de l'Institut de la statistique du Québec.

3. Il est question ici du patrimoine au sens financier, parfois appelé l'avoir net, c'est-à-dire la différence entre le total des actifs (valeur immobilière, régimes de pensions, actions boursières, etc.) et du total des passifs (hypothèque, cartes de crédit, prêt automobile, etc.).

4. Nous désignons ici les ménages « concordants » ceux dont le rang dans la distribution du revenu correspond relativement à leur rang dans la distribution du patrimoine et les « discordants » ceux dont le rang ne concorde pas entre les deux distributions (voir l'encadré 1).

Tableau 1

**Distribution des ménages, selon la situation de concordance ou de discordance entre le revenu disponible et le patrimoine, Québec, 2012**

		Quintile de revenu				
		R1 (quintile inférieur)	R2	R3	R4	R5 (quintile supérieur)
<b>Quintile de patrimoine</b>						
Pourcentages						
P1 (quintile inférieur)	%					
P2						10,8
P3				78,3		
P4		10,9				
P5 (quintile supérieur)						
Effectifs						
P1 (quintile inférieur)	n					
P2						387 300
P3				2 803 600		
P4		390 300				
P5 (quintile supérieur)						

## Légende

	Discordance revenu-patrimoine : désavantage de revenu, avantage de patrimoine.
	Discordance revenu-patrimoine : avantage de revenu, désavantage de patrimoine.
	Concordance relative revenu-patrimoine.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

### Encadré 1. Démarche d'analyse

Afin d'identifier les ménages selon la présence ou l'absence de concordance entre le revenu et le patrimoine, la stratégie d'analyse choisie consiste, dans un premier temps, à classer ces ménages en ordre croissant de leur revenu disponible (ou revenu après impôt et transferts), puis à créer cinq groupes de tailles égales, nommés « quintiles de revenu ». Ainsi, le premier groupe (R1) comprend les 20 % des ménages dont le revenu est le plus faible, le deuxième (R2) comprend les 20 % des ménages suivants, et ainsi de suite jusqu'au cinquième groupe (R5), qui comprend les 20 % des ménages dont le revenu est le plus élevé. Dans un second temps, on répète la même démarche visant à constituer cinq groupes, mais en classant les ménages par ordre croissant du patrimoine ; on constitue alors les « quintiles de patrimoine » (P1 à P5). Dans un troisième temps, on croise ces deux distributions de quintiles, ce qui génère un tableau à 25 cellules, dont chacune est représentée par une combinaison particulière entre un quintile de revenu et un quintile de patrimoine.

Voici comment les sous-ensembles de ménages qui correspondent à la situation de concordance revenu-patrimoine, et aux deux situations de discordance (*désavantage* de revenu et *avantage* de patrimoine, *avantage* de revenu et *désavantage* de patrimoine) ont été identifiés. Dans la situation de concordance revenu-patrimoine, le rang quintile du revenu concorde parfaitement avec le rang quintile du patrimoine, ou est décalé d'au plus un niveau de rang<sup>5</sup>. La zone non ombragée du tableau 1, correspondant *grosso modo* à une diagonale, caractérise cette situation. La zone située sous cette diagonale représente la situation de discordance où l'on observe concurremment un désavantage à l'égard du revenu, mais un avantage en ce qui concerne le patrimoine, tandis que la portion supérieure représente la situation contraire.

5. Dans ce cas, la différence en valeur absolue, entre le rang quintile du revenu et le rang quintile du patrimoine, est égale à 1. Tel est le cas, par exemple, de la cellule R1-P2 du tableau 1, ou encore de la cellule R3-P2.

## Plus la discordance entre la distribution du revenu et du patrimoine est élevée, moins l'on compte de ménages

Le tableau 2 reproduit la même analyse qu'au tableau 1, mais en détaillant cette fois les prévalences et les effectifs des 25 cellules correspondant à tous les rangs quintiles croisés, tout en préservant le découpage en trois situations<sup>6</sup>. Autrement dit, les proportions totalisent 100 % pour chacune de ces situations : concordance revenu-patrimoine, discordance riche en revenu et pauvre en patrimoine, discordance pauvre en revenu et riche en patrimoine. Ainsi, l'univers

de référence n'est pas l'ensemble des ménages, mais les ménages appartenant à l'une ou l'autre de ces trois situations.

Parmi les ménages en situation de concordance, environ la moitié (48,9%)<sup>7</sup> partage exactement les mêmes rangs quintiles de revenu et de patrimoine. Soulignons que cette concordance parfaite est plus importante aux extrêmes des distributions. En effet, 15 % des ménages en situation de concordance se situent à la fois dans les quintiles inférieurs du revenu et du patrimoine (R1-P1), et 13 % dans les quintiles supérieurs (R5-P5), alors que les proportions sont sous la barre des 8 % pour les autres combinaisons (R2-P2, R3-P3, R4-P4).

Pour les ménages en situation de discordance, des effets de concentration ressortent aussi. Plus le degré de discordance s'atténue (c'est-à-dire plus la différence entre les rangs quintiles respectifs du revenu et du patrimoine se réduit), plus l'on compte de ménages. D'abord, parmi les ménages en situation de discordance impliquant un désavantage dans la répartition du revenu, mais un avantage dans la répartition du patrimoine, 4 % présentent une différence de quatre niveaux de rang (R1-P5), 17 % une différence de trois niveaux (R1-P4 et R2-P5), et 79 % une différence de deux niveaux seulement (R1-P3, R2-P4 et R3-P5).

Tableau 2

### Distribution des ménages, selon les quintiles de revenu disponible et de patrimoine, Québec, 2012

	Quintile de revenu					Total	
	R1 (quintile inférieur)	R2	R3	R4	R5 (quintile supérieur)		
<b>Quintile de patrimoine</b>							
Pourcentages <sup>1</sup>							
	↓ total : 100 % ↓						
P1 (quintile inférieur)	15,5	6,5	16,2	7,4	2,4		
P2	6,7	8,0	5,1	33,9	8,3		
P3	14,1	5,5	5,8	7,9	31,8		
P4	6,2	29,9	7,5	6,4	6,5		
P5 (quintile supérieur)	4,4	10,8	34,6	5,5	13,2		
<b>Total</b>	↑ total : 100 % ↑						↖ total : 100 %
Effectifs							
P1 (quintile inférieur)	434 600	180 900	62 700	28 800	9 200	<b>716 200</b>	
P2	186 600	223 900	142 600	131 400	32 100	<b>716 600</b>	
P3	55 200	153 000	162 900	222 100	123 000	<b>716 200</b>	
P4	24 000	116 700	211 500	180 300	182 900	<b>715 400</b>	
P5 (quintile supérieur)	17 100	42 300	135 000	153 300	369 000	<b>716 700</b>	
<b>Total</b>	<b>717 500</b>	<b>716 800</b>	<b>714 700</b>	<b>715 900</b>	<b>716 200</b>	<b>3 581 100</b>	

#### Légende

	Discordance revenu-patrimoine : désavantage de revenu, avantage de patrimoine.
	Discordance revenu-patrimoine : avantage de revenu, désavantage de patrimoine.
	Concordance relative revenu-patrimoine.

1 : Le total des pourcentages à l'intérieur de chaque section (correspondant à une situation de concordance ou de discordance revenu-patrimoine) est de 100 %. L'univers de référence n'est donc pas l'ensemble des ménages, mais les ménages appartenant à l'une ou l'autre des trois situations.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

6. Chacune de ces cellules correspond au croisement entre un rang quintile du revenu et un rang quintile du patrimoine (voir l'encadré 1).

7. Le calcul se détaille comme suit : 15,5 (R1-P1) + 8,0 (R2-P2) + 5,8 (R3-P3) + 6,4 (R4-P4) + 13,2 (R5-P5) = 48,9 %.

Ensuite, parmi les ménages en situation de discordance avec un avantage dans la distribution du revenu et un désavantage dans la distribution du patrimoine, 2 % présentent une différence de quatre niveaux de rang (R5-P1), 16 % une différence de trois niveaux (R4-P1 et R5-P2), et 82 % une différence de deux niveaux (R3-P1, R4-P2 et R5-P3). Il appert clairement que plus la discordance entre le revenu et le patrimoine est élevée, plus les prévalences ou les effectifs sont faibles.

## L'étendue du revenu et du patrimoine

Tandis que l'exercice des tableaux croisés a permis de mesurer le degré de correspondance entre les distributions du revenu et du patrimoine, lequel s'est avéré fort, cette partie vise à chiffrer l'étendue des différences dans les conditions de vie matérielles entre les ménages. Comme on peut le constater au tableau 3, l'étendue du revenu et du patrimoine confirme que les conditions de vie matérielles diffèrent grandement selon les trois sous-populations étudiées.

Les ménages en situation de concordance ont un revenu et un patrimoine médians de 43 700 \$ et de 179 700 \$ respectivement. Autrement dit, la moitié des ménages ont des revenus ou un patrimoine inférieurs à ces médianes, tandis que l'autre moitié sont supérieurs. Parmi ceux se retrouvant parmi les moins nantis (5<sup>e</sup> centile), à la fois pour le revenu et le patrimoine, leur revenu s'élève à 7 900 \$ et leur patrimoine est négatif, à -300 \$<sup>8</sup>. À l'autre extrême de la distribution, les ménages situés au 95<sup>e</sup> centile ont un revenu et un patrimoine de 144 200 \$ et de 2 011 700 \$ respectivement.

Parmi les ménages qui sont pauvres en revenu, mais riches en patrimoine, le revenu et le patrimoine médians se situent respectivement à 33 500 \$ et à

Tableau 3

### L'étendue des conditions de vie matérielles des ménages québécois selon le lien de correspondance entre le revenu et le patrimoine, Québec, 2012

	Discordants : riche en revenu, pauvre en patrimoine		Concordants		Discordants : pauvre en revenu, riche en patrimoine	
	Revenu	Patrimoine	Revenu	Patrimoine	Revenu	Patrimoine
95 <sup>e</sup> centile	114 400	292 400	144 200	2 011 700	51 700	2 176 900
Médiane	73 100	68 600	43 700	179 700	33 500	713 000
5 <sup>e</sup> centile	43 200	-7650	7 900	-300	11 600	166 700

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

713 000 \$. Notons que la médiane du revenu est légèrement supérieure au seuil de faible revenu, soit 26 097 \$, calculé pour un ménage en couple (CEPE 2014). De plus, comparativement aux ménages en situation de concordance, cette catégorie a un patrimoine médian supérieur de 297 % (713 000 \$ comparés à 179 700 \$). Par ailleurs, au 5<sup>e</sup> centile, le revenu des ménages se situe à 11 600 \$, et la valeur du patrimoine s'élève à 166 700 \$. Au 95<sup>e</sup> décile, le revenu se situe à 51 700 \$ et le patrimoine à 2 176 900 \$.

Enfin, pour les ménages riches en revenus, mais pauvres en patrimoine, le revenu et le patrimoine médians s'élèvent à 73 100 \$ et à 68 600 \$ respectivement. L'étendue du 5<sup>e</sup> au 95<sup>e</sup> centile se situe entre 43 200 \$ à 114 400 \$, tandis que l'étendue pour le patrimoine se trouve entre -7 650 \$ et 292 400 \$.

### L'évolution du revenu et l'accumulation du patrimoine selon le cycle de vie

Selon l'hypothèse des cycles de vie de Modigliani (1986), il est attendu qu'au début de la vie active sur le marché du travail les jeunes commencent en bas de l'échelle, et puis au fil des années, tout en tenant compte de la scolarité

acquise et du parcours de travail, que les revenus augmentent progressivement. L'accumulation du patrimoine au cours de leur vie active, notamment par l'immobilier et les régimes de pension va aussi de pair pour atteindre un plateau avant le décaissement des avoirs après la retraite. Ainsi la place qu'on occupe dans la stratification sociale – ou dans le tableau des rangs quintiles – change au cours du cycle de vie. Par exemple, à éducation équivalente et sans patrimoine transmis par des tiers, un jeune aura probablement un revenu ou un patrimoine plus faible qu'une personne de 50 ans.

Parallèlement, cette théorie sous-tend que le patrimoine accumulé croîtra en fonction du revenu. Ainsi, le rang qu'un ménage occupe dans la distribution du patrimoine devrait correspondre approximativement au rang qu'il occupe dans la distribution du revenu. Puisque près de huit ménages sur dix se retrouvent dans cette situation (zone diagonale dans les tableaux 1 et 2), on peut conclure que la théorie de Modigliani s'applique à la vaste majorité des ménages québécois, du moins pour le lien entre le revenu et le patrimoine. Comme on le verra plus tard, parmi les deux ménages sur dix qui ne correspondent pas à ce profil, la composante de l'âge s'applique en partie également.

8. Il importe d'interpréter le patrimoine négatif avec grande précaution, car il ne permet pas en soi de déterminer l'ampleur des actifs et des passifs. Par conséquent, il existe plusieurs situations financières qui pourraient mener à un patrimoine négatif de -300 \$. Par exemple, un ménage avec 2 000 \$ dans un compte chèque et un solde de 2 300 \$ sur une carte de crédit aurait le même patrimoine qu'un ménage ayant 100 000 \$ d'actifs (en divers produits financiers, valeur résidentielle, fonds mutuels, actions, etc.) et 100 300 \$ de dettes en plusieurs formes (hypothèque, prêt automobile, prêt étudiant, etc.).

## Qui sont les ménages qui ont des revenus relativement élevés, mais peu de patrimoine financier ?

Trois variables semblent rendre compte du type de ménages ayant de hauts revenus, mais peu de patrimoine : la composition familiale, le double revenu et la scolarité élevée (tableau 4). D'abord, on constate que 76 % sont en couple ; 42 % avec des enfants, 34 % sans enfants. Plus de couples que de personnes seules ou de familles monoparentales augmentent la probabilité d'un ménage à revenu multiple. En effet, 65 % des ménages ont un double revenu et 17 % ont même un triple revenu. Si cela explique les revenus élevés, il n'en est pas de même pour le faible niveau de patrimoine. On observe qu'une forte proportion de jeunes ménages se trouvent non seulement au début du cycle de vie et du processus d'accumulation, mais ont un niveau de scolarité élevé. Ainsi, 10 % des ménages ont moins de 25 ans et 69 % entre 25 à 44 ans, donc approximativement 80 % des ménages sont susceptibles d'être aux études ou de ne pas avoir accumulé autant que d'autres, en raison de leur entrée tardive sur le marché du travail. De fait, 38 % des riches en revenu, mais pauvres en patrimoine, ont un diplôme universitaire ; en particulier, 18 % ont un diplôme de maîtrise ou de doctorat.

Les années additionnelles de scolarité investies expliquent à la fois un retard dans l'accumulation du patrimoine et le

revenu élevé. Cela s'applique aux diplômés de premier cycle, mais encore plus aux cycles supérieurs. L'effet est aussi accentué par le haut degré d'homogamie<sup>9</sup> de scolarité (Hamplova et Le Bourdais 2008). Le revenu élevé fera en sorte que la majorité des ménages de cette catégorie devrait éventuellement rattraper le patrimoine de leur cohorte d'âge moins scolarisée, et même la dépasser (à condition que le pari de la scolarité se soit avéré financièrement avantageux), au fur et à mesure qu'ils accèdent à la propriété et qu'ils repayent l'hypothèque. Soulignons que près de 48 % de ces ménages sont propriétaires avec une hypothèque et près de 50 % sont locataires.

En somme, les ménages ayant des revenus relativement élevés, mais peu de patrimoine se distinguent par le fait de vivre en couple, la présence de plus d'un revenu dans le ménage, les plus hauts niveaux de scolarité, le plus jeune âge et l'absence de propriété sans hypothèque.

## Et qui sont ceux qui au contraire possèdent de plus faibles revenus, mais un bon patrimoine financier ?

Près de 70 % de ces ménages tirent leur revenu des transferts gouvernementaux (40 %) et des revenus de pensions privés (30 %) (tableau 4)<sup>10</sup>. Ce groupe comprend donc une grande proportion de personnes retraitées qui ont déjà accumulé un patrimoine important et qui sont

en mesure de vivre d'un revenu moins élevé. En effet, 63 % de ces ménages sont propriétaires sans hypothèques. Ils sont ainsi plus en mesure de subvenir à leurs besoins essentiels avec un revenu moins élevé que pendant leur vie active. Rappelons que leur patrimoine varie de 166 700 \$ à 2 176 900 \$ (tableau 3). Ce grand écart souligne que même lorsqu'on ne retient que les ménages ayant de faibles revenus et se retrouvant dans les quintiles supérieurs du patrimoine, de grandes variations existent dans les avoirs financiers. Notons d'ailleurs que près de 47 % ont reçu un héritage.

Dans ce groupe, on retrouve principalement des ménages dont le principal soutien économique est âgé entre 45 à 64 ans (42 %) et de ménages dont le principal soutien est âgé de 65 ans ou plus (49 %). L'examen de la composition familiale révèle que les revenus peu élevés sont aussi liés à la forte proportion de ménages célibataires (54 %), ainsi au fait que seulement 8 % des ménages ont un double revenu, malgré que 43 % sont en couple.

En somme, bien que l'on retrouve divers groupes sociaux, cette catégorie est principalement composée de retraités, de propriétaires sans hypothèques, de célibataires ou de couples qui vivent d'au plus un revenu d'emploi, et d'une bonne proportion de ménages ayant reçu un héritage.

9. Tendence d'une personne à choisir un conjoint ayant le même statut social, dans l'exemple ici, par le niveau de scolarité.

10. D'autres analyses réalisées ne permettent pas de conclure que la proportion de ménages à la retraite n'est pas différente entre les concordants (9 %) et les discordants (15 %). Cependant, chez les discordants, la totalité des retraités est regroupée chez les discordants à désavantage revenu et à avantage patrimoine (voir tableau 4).

Tableau 4

**Distribution de quelques caractéristiques des ménages selon la situation de discordance ou de concordance entre le revenu et le patrimoine, Québec, 2012**

	Discordance		Écart	Discordance (les deux situations confondues)	Concordance	Écart
	Avantage de revenu, désavantage de patrimoine	Désavantage de revenu, avantage de patrimoine				
	%		point	%		point
<b>Âge du soutien principal de ménage</b>						
Moins de 25 ans	9,8	2,1	-7,6 <sup>††</sup>	5,9	9,4	3,5 <sup>†</sup>
25 à 44 ans	69,3	6,4	-62,9 <sup>††</sup>	37,7	29,4	-8,4 <sup>††</sup>
45 à 64 ans	19,8	42,2	22,4 <sup>††</sup>	31,0	38,5	7,5 <sup>††</sup>
65 ans et plus	1,1	49,3	48,2 <sup>††</sup>	25,3	22,8	-2,6
<b>Principale source de revenus du ménage</b>						
Salaires et traitements	93,4	17,8	-75,6 <sup>††</sup>	55,4	58,0	2,6
Travail autonome	x	4,4	x <sup>x</sup>	4,2	3,7	-0,4
Transferts gouvernementaux	2,4	39,9	37,5 <sup>††</sup>	21,2	27,1	5,8 <sup>†</sup>
Placements	x	4,5	x <sup>x</sup>	2,4	1,4	-1,0
Pensions privées	0,0	30,4	30,4 <sup>††</sup>	15,2	8,6	-6,6
Autres revenus privés	0,0	3,0	3,0 <sup>†</sup>	1,5	1,1	-0,4
<b>Situation vis-à-vis le logement</b>						
Propriétaire sans hypothèque	2,7	63,0	60,3 <sup>††</sup>	33,0	22,9	-10,1 <sup>††</sup>
Propriétaire avec hypothèque	47,5	24,8	-22,7 <sup>††</sup>	36,1	30,5	-5,6
Locataire	49,8	12,2	-37,6 <sup>††</sup>	30,9	46,6	15,7 <sup>††</sup>
<b>Type de ménage</b>						
Ménage d'une personne	8,0	54,0	46,1 <sup>††</sup>	31,1	39,7	8,7 <sup>††</sup>
Couple avec enfants	42,2	2,9	-39,3 <sup>††</sup>	22,4	18,0	-4,5
Couple sans enfants	34,0	40,4	6,4	37,2	30,4	-6,8 <sup>††</sup>
Famille monoparentale	7,6	0,8	-6,7 <sup>††</sup>	4,2	3,8	-0,4
Autre type de ménage	8,3	1,9	-6,4 <sup>††</sup>	5,1	8,1	3,0 <sup>†</sup>
<b>A reçu un héritage</b>						
Oui	18,3	46,8	28,5 <sup>††</sup>	32,6	26,6	-6,0 <sup>†</sup>
Non	80,9	52,7	-28,3 <sup>††</sup>	66,7	72,8	6,1 <sup>†</sup>
Information manquante	0,7	0,5	-0,2 <sup>...</sup>	0,6	0,6	-0,1 <sup>...</sup>
<b>Nombre de revenus d'emploi</b>						
Aucun	1,2	45,5	44,3 <sup>††</sup>	23,5	25,2	1,8
Un	17,4	45,1	27,7 <sup>††</sup>	31,3	38,5	7,2 <sup>†</sup>
Deux	64,7	7,5	-57,2 <sup>††</sup>	36,0	26,2	-9,8 <sup>††</sup>
Trois et plus	16,7	1,9	-14,8 <sup>††</sup>	9,3	10,1	0,8
<b>Niveau de scolarité</b>						
Secondaire et moins	17,6	43,6	26,0 <sup>††</sup>	30,6	33,4	2,8
Collégial	44,8	37,5	-7,3	41,2	34,9	-6,2 <sup>†</sup>
Baccalauréat	19,1	13,2	-5,9	16,2	21,7	5,5 <sup>†</sup>
Maitrise et doctorat	18,4	5,6	-12,8 <sup>††</sup>	12,0	10,0	-2,0

†† :  $p \leq 0,01$  ; † :  $0,01 < p \leq 0,05$ . Les erreurs-types à partir desquelles les tests d'hypothèse ont été effectués sont basées sur la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) à partir de 1000 poids répliques.  
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Conclusion

Cette étude exploratoire a permis d'entrevoir les liens entre le revenu et le patrimoine. Elle a établi qu'environ quatre ménages québécois sur cinq sont dans des situations où leur niveau de revenu correspond approximativement à leur niveau de patrimoine. À l'inverse, les résultats ont révélé qu'environ un cinquième de ménages québécois se retrouvent dans une échelle de distribution fort différente pour le revenu et le patrimoine. On retrouve ceux dont les revenus sont faibles, mais le patrimoine relativement élevé (11 %) et ceux dont les revenus sont, au contraire, élevés, mais le patrimoine peu important (11 %). L'analyse des étendues du revenu et du patrimoine de ces trois situations a permis de chiffrer les différences dans leurs conditions de vie matérielles.

Puisque 80 % des ménages québécois sont en situation de concordance, les résultats suggèrent fortement que leurs conditions de vie matérielles s'expliquent en grande partie par l'hypothèse des cycles de vie – dans la mesure où leur rang dans la distribution du patrimoine correspond approximativement au rang dans la distribution du revenu. Quant aux deux types de discordants, l'examen des caractéristiques sociodémographiques a fait ressortir des effets importants liés à la scolarité, au double revenu, au statut de propriété, à la composition familiale et à l'héritage. Ainsi, les jeunes ménages, par l'importance que revêtent les salaires et transferts dans la composition de leur revenu, et par leur tendance à ne pas encore être propriétaires sans hypothèques, sont plus souvent en situation de revenus plus élevés, mais moins de

patrimoine. Ce groupe est donc surtout composé de jeunes et de locataires, mais aussi de couples, de personnes hautement scolarisées, et de ménages à double revenu.

Inversement, les ménages plus âgés, plus souvent à la retraite, disposent de revenus généralement moins élevés, mais sont beaucoup plus souvent propriétaires sans hypothèques. Cette situation à l'égard du revenu et du patrimoine permet d'expliquer pourquoi on les trouve en surnombre parmi les ménages ayant de faibles revenus, mais un bon patrimoine. On y retrouve aussi plus de célibataires ou de couples ayant au plus un revenu d'emploi et de ménages ayant reçu un héritage.

## Références

- CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION (2014). *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : État de situation 2013*, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 75 p.
- HAMPLOVA, D, et C. LE BOURDAIS (2008). « Educational Homogamy of Married and Unmarried Couples in English and French Canada », *Cahier canadien de sociologie*, vol. 33, n° 4, p. 845-872.
- MODIGLIANI, F.(1986). « Life Cycle, Individual Thrift, and the Wealth of Nations », *The American Economic Review*, vol. 76, n° 3, p. 297–313.